



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec

Nous sommes une organisation en pleine expansion dans les Laurentides qui a comme mission d'organiser et d'offrir des services éducatifs de qualité en collaborant et innovant pour l'avenir de tous. Notre motivation est d'agir ensemble pour la réussite de nos élèves avec confiance, respect et courage. Un environnement de travail stimulant avec une équipe engagée qui est à l'écoute de vos besoins. Un grand espace pour votre autonomie et l'appréciation de votre expertise pour aider l'organisation à réaliser ses objectifs. **Plus de 4875 employés partagent déjà ces valeurs, serez-vous bientôt des nôtres?**

Le **Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme** est à la recherche d'un(e):

Enseignante ou enseignant Ferblanterie

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en ferblanterie ;
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine;
- Avoir de la facilité et un intérêt à communiquer et à transmettre ses connaissances.
- Détenir une carte de compagnon de la CCQ
- Posséder une expérience pertinente en revêtement métallique et toiture (un atout)

Les personnes intéressées doivent compléter leur demande d'emploi en ligne (*Candidature spontanée*) en visitant notre site internet à l'adresse suivante : www.csrdsn.qc.ca sous l'onglet **Carrière**, pour ensuite se présenter au 995, rue Labelle à Saint-Jérôme afin de présenter les documents originaux et les photocopies des relevés de notes, diplômes à partir du secondaire 5, certificat de naissance, attestation d'expérience et spécimen de chèque.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec M. François Lapointe, directeur adjoint au CEP Saint-Jérôme, au 450 565-0006 poste 7438 ou par courriel au lapointef@csrdsn.qc.ca.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. De plus, le centre de service scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du Centre de service scolaire est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSRDN d'exercer ses fonctions à visage découvert.